

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024

ID : 035-263503336-20240328-DELIB_280324_05-DE

République Française
Centre Communal d'Action Sociale de DOMLOUP
Département d'Ille-et-Vilaine, Canton de Châteaugiron

Conseil d'Administration
Séance du jeudi 28 mars 2024

Extrait du registre des délibérations

Etaient présents :

Membres élus : Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Isabelle LHOMME, Katell BEUCHER, Goulven DONNIOU, Catherine GUIBERT, Viviane SAINT-DENIS,
Membres nommés : Chantal AUBRÉE, Valérie HEEN, Catherine LAINÉ

Absents excusés :

Membres nommés : Isabelle PROTET (donne pouvoir à Sylviane GUILLOT), Dominique DUFIL, André LELIEVRE.

Monsieur Jacky LECHÂBLE, Président du CCAS préside la séance.
Madame Katell BEUCHER a été désignée secrétaire de séance.

2024 : 28/03-05 Reprise des résultats d'affectation 2023

Monsieur Le Président du CCAS, présente les résultats comptables de 2023.

Il est proposé au Conseil d'Administration de reprendre les résultats d'exécution tels que présentés dans le tableau ci-après :

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (déficit) (D002)	-326,51 €
Solde d'exécution de la section d'investissement (R001)	+ 3 521,42 €
Besoin de financement	0 €
Reprise du déficit de fonctionnement	-326,51 €
Reprise de l'excédent d'investissement	3 521,42 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Administration du CCAS approuve :

- la reprise définitive des résultats constatés au compte administratif 2023 et présentés au tableau ci-dessus :
 - section d'investissement (voté par chapitre)
 - section de fonctionnement (voté par chapitre)
- le report de la somme de 326,51 € en déficit de fonctionnement
- le report de la somme de 3 521,42 € en excédent d'investissement

Fait lesdits jour, mois et an.
Pour extrait certifié conforme.

Jacky LECHÂBLE,
Président du C.C.A.S.

La Vice-Présidente du CCAS
Sylviane GUILLOT

